

de la circulaire ministérielle, ce sont les chambres de : Abbeville, Albi, Alger, Aubenas, Avignon, Bayonne, Beaune, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bourges, Brest, Caen, Calais, Cambrai, Castres, Cetta, Chambéry, Cherbourg, Clermont-Ferrand, Cognac, Dieppe, Elbeuf, Honfleur, Lille, Mâcon, Nancy, Nice, Nîmes, Orléans, Philippeville, Quimper, Reims, La Rochelle, Rouen, St-Omer, Saint-Quentin, Tarare, Thiers, Toulon, Tourcoing, Tours et Vienne.

Un certain nombre de chambres, tout en acceptant le projet des musées, fait quelques réserves ; d'autres, au contraire, vont plus loin que la circulaire ministérielle. En résumé, sur les 59 chambres dont les avis sont parvenus au ministère, 54 adhèrent, en principe, à la création de musées locaux ou régionaux ; sur ce nombre, 6 en possèdent déjà les éléments ; 3 chambres préfèrent un musée unique à Paris ; enfin, 2 seulement (Montpellier et Marseille) paraissent hostiles à cette création.

Parmi les avis, il y a lieu de citer particulièrement ceux des chambres d'Amiens et de Mans.

La chambre d'Amiens est d'avis que l'opportunité de la création des musées commerciaux est tellement évidente qu'elle n'a même pas besoin d'être mise en délibération. Elle pense que l'idée de cette création doit être appliquée d'une façon générale : qu'un musée à Paris ne serait accessible qu'à un très-petit nombre de commerçants et d'industriels, et qu'il est juste que tous les grands centres de commerce et d'industrie soient dotés d'établissements de ce genre. Dans la pensée de la Chambre, les musées régionaux devront appliquer principalement aux divers branches de commerce et d'industrie dominantes dans la région où ils seront fondés.

La chambre de commerce du Mans va plus loin encore dans cet ordre d'idées : elle estime que, pour mettre les ouvriers et les industriels à même d'apprécier les procédés de fabrication des concurrents étrangers, il serait à désirer que, outre les matières brutes et ouvrées, les musées renfermassent, autant que possible, des descriptions et même des spécimens de l'outillage employé pour la fabrication. La chambre du Mans demande l'établissement dans cette ville d'un musée de ce genre pour le tissage de toiles, la tannerie et l'industrie de la chaussure.

La commission instituée au ministère du commerce en vue de rechercher les moyens d'organiser les musées commerciaux a déjà décidé dans une première séance que ces musées seraient régionaux et placés sous le patronage des Chambres de commerce. Il serait désirable que toutes les autres questions relatives au fonctionnement de ces utiles installations fussent prochainement discutées et résolues. Les nouveaux musées peuvent en effet apporter un appoint utile à l'ensemble des mesures prises ou à prendre en vue du développement de notre commerce extérieur.

On a vu par le compte rendu de la dernière séance de la Chambre de commerce de Roubaix, que celle-ci avait adopté un rapport de son secrétaire sur la question examinée au point de vue de l'industrie roubaissienne.

Nous comptons publier ce rapport dans l'un de nos prochains numéros.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier  
Séance du mercredi 19 décembre 1883.  
Présidence de M. Brisson.

### La séance

La séance est ouverte à 3 heures 30.

### Le Budget extraordinaire

La Chambre aborde la suite de la discussion du Budget extraordinaire.

M. LE BARRON REILLE demande le maintien de l'indemnité d'entrée en campagne pour les troupes de Tunisie.

M. LE RAPPORTEUR invoque la nécessité de faire couvrir les abus reconnus.

Il demande d'attribuer l'indemnité aux seuls officiers qui ont réellement en campagne.

M. LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT, M. le ministre de la guerre appuie le rapport au nom du général Campenon.

L'amendement est repoussé.

Les articles supprimant l'indemnité sont maintenus.

Le rapporteur général de la commission du budget propose de porter sur les excédents antérieurs des crédits, 20 millions pour la caisse des chemins vicinaux et 30 millions pour la caisse des écoles.

M. TIARON accepte le prélevement de 30 millions pour l'instruction, mais, pour les chemins, demande formellement que la Chambre attende le projet spécial.

UN MEMBRE DE LA DROITE critique l'exagération de ces dépenses et demande le rejet des deux crédits.

LE RAPPORTEUR combat l'ajournement.

M. LE MINISTRE insiste, mais devant les murmures de la Chambre, se rallie à la proposition d'ajournement demandée par la minorité de la commission du budget.

L'ajournement est repoussé par 436 voix contre 86.

Les crédits sont adoptés.

La Chambre repousse l'amendement de M. Hacutjens tendant à laisser au gouvernement la faculté de réaliser le prochain emprunt autrement qu'en rentes amortissables.

M. DE LADOCETTE déclare que lui et ses collègues ne peuvent pas s'associer au vote du budget.

Les dépenses sont exagérées et la question qui domine tout le débat, c'est la nécessité de réserver toutes les forces de la France pour les jours d'épreuves.

M. JEAN DAVID dit que la situation financière doit inspirer des préoccupations économiques et le doit de mettre un terme à l'augmentation constante des dépenses.

L'orateur propose, dans ce but, un amendement tendant à faire nommer des commissions parlementaires qui examineront le budget de chaque ministère.

L'amendement est repoussé.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 6 heures 50.

## DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

### LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Les crédits du Tonkin

Paris, 19 décembre.

Le Sénat discutera demain les deux séries de crédits sur le Tonkin.

Contrairement aux prévisions premières, on croit que la discussion occupera seulement une séance.

Dans ce cas, la discussion du budget de 1884 commencerait vendredi.

S'il n'en était pas ainsi, on risquerait d'être exposé à recourir au régime des douzièmes provisoires, pour le commencement de l'année prochaine.

Les renforts

On télégraphie à l'Agence Havas :

« Sidi-El-Abbas, 18 décembre.

« Mille tirailleurs attendent ici l'ordre de partir pour le Tonkin.

« On croit que leur départ est fixé au 25 décembre. »

Les pouvoirs du général Millot

Paris, 19 décembre.

Nous croyons savoir que le gouvernement a l'intention de conférer au général Millot les pouvoirs qui appartiennent, en temps de guerre, à un commandant de corps d'armée. Le général Millot aurait conséquemment le droit de nommer à tous les grades jusqu'à celui de chef de bataillon inclus, et de décerner des croix de chevalier et d'officier de la Légion d'honneur.

Les volontaires

Paris, 19 décembre.

La Justice croit savoir que le nombre des soldats et des officiers de tout grade qui ont demandé à faire partie du corps expéditionnaire pour le Tonkin est très-considérable. On sait que les deux batteries du 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie ont complété leur effectif en adressant exclusivement aux deux régiments de Versailles. Dans ces deux régiments, 400 canonniers se sont présentés comme volontaires. Pour l'infanterie, la moyenne des demandes faites par les soldats et les sous-officiers varie entre 1,200 et 1,500 dans chaque corps d'armée. Le ministre de la guerre a reçu, par la voie hiérarchique, 8,000 demandes d'officiers.

Les demandes de simples soldats dépassent 30,000.

C'est une nouvelle preuve du patriotisme de notre brave armée.

INTERIEUR

La franchise de M. Ferry

Paris, 19 décembre.

Il a échappé à M. Jules Ferry de dire, dans son discours d'hier, que nous étions « en pleine guerre », au Tonkin. M. Clémenceau a relevé cet aveu. Aussitôt M. Jules Ferry a corrigé les mots de « pleine guerre » par ceux de « pleine action ».

Voilà ce que la République française appelle la franchise, la netteté, la fierté » de M. Jules Ferry.

Les obsèques de M. Henri Martin

Paris, 19 décembre.

Les obsèques de M. Henri Martin ont eu lieu ce matin.

À dix heures et demie, après quelques paroles émus prononcées par M. le pasteur Dide devant le corps du défunt, conformément au rite de la religion protestante, le cortège s'éleva, précédé des orphelins de la Seine, de la délégation des écoles communales, de l'Ecole normale, des Sociétés de gymnastique et de tir, de la Ligue des patriotes, fort nombreuse, et dont les membres portaient tous une carte verte au chapeau en signe de ralliement.

Le char mortuaire sur lequel on a placé les couronnes est attelé de six chevaux. Une voiture de deuil dans laquelle a pris place le pasteur Dide, en compagnie de M. Anatole de La Forge, le précède. Les cordons du poêle sont tenus par MM. Jules Ferry, président du conseil ; Le Royer, président du Sénat ; Brisson, président de la Chambre des députés ; Poubelle, préfet de la Seine ; de Saint-Vallier, sénateur de l'Aisne ; Malzéville, député de l'Aisne ; Mathé, président du Conseil municipal ; Cherbuliez, membre de l'Académie française ; Mourrison, président de l'Académie des sciences naturelles et politiques ; Antonin Mercier, statuaire, membre de la Ligue des patriotes.

M. Charles Martin conduit le deuil avec quelques membres de la famille. Viennent ensuite MM. le général Pittié et le commandant Fayet, représentant le président de la République ; MM. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur ; Tirard, ministre des finances ; Cocheru, ministre des postes et des télégraphes ; la délégation du Sénat ; les sénateurs et les députés, fort nombreux ; les membres de l'Institut ; les fonctionnaires de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police ; les conseillers municipaux de Paris ; les maires et les adjoints de Paris, suivis de diverses délégations.

17 discours ont été prononcés. Les plus importants sont ceux de M. Cherbuliez au nom de l'Académie française, de M. Anatole de La Forge au nom des amis de Henri Martin, du pasteur Dide et de M. Devouède, au nom de la Ligue des patriotes. Ce dernier discours est accueilli par les cris de Vive la France.

Le rapatriement de l'armée de Tunisie

Paris, 18 décembre.

Le général Logerot a été avisé que quatre bataillons seront rapatriés dans le courant de ce mois par un des paquebots qui font le service postal sur nos côtes. Ces bataillons appartiennent au 14<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Am-Drahm ; au 77<sup>e</sup>, qui se trouve à Kef ; au 137<sup>e</sup>, de Gafsa, et au 87<sup>e</sup>, en garnison à Sfax.

Jérôme et victoriciens

Paris, 19 décembre.

Malgré la netteté de la lettre écrite de Moncalieri par le prince Victor au prince Jérôme, M. Paul de Camagne s'obstine à séparer politique-

ment le père et le fils. Il dit du prince Victor, en commentant cette lettre : « Comme fils, il est pieusement lié à son père. Comme prince, il est libre de toute solidarité, comme il est libre de tout passé, et il veut que la France conservatrice et chrétienne le sache et l'entende. » Ceux-là seuls comprendront qui ont l'entendement subtil.

La fédération des mineurs de St-Etienne

Saint-Etienne, 19 décembre.

Le Conseil syndical de la fédération des mineurs de Saint-Etienne a décidé que M. Rondet, secrétaire-général de la fédération partirait dimanche à Denain, afin de se concerter avec le syndicat du Nord sur les mesures à prendre si la grève ne peut pas être évitée. Nous croyons que M. Rondet apportera des idées antigénéralistes afin d'assurer le succès des réformes discutées à la Chambre.

Grève de matelots à Marseille

Marseille, 18 décembre.

250 matelots, chauffeurs et soutiers, réunis ce soir à la salle Chrétien, vu l'indifférence des compagnies de navigation de Marseille à reconnaître leurs justes revendications sont déclarés en grève.

EXTERIEUR

Le prince impérial à Rome

Rome, 19 décembre.

Après sa visite au Saint-Père le prince impérial est retourné au Quirinal.

Le prince a fait part de son entretien avec Léon XIII au roi Humbert, ainsi qu'à MM. Depretis et Mancini.

Dans l'entourage du cardinal Jacobini, on croit que la visite du prince impérial n'aura pas de conséquences immédiates. Léon XIII se bornera à écrire à l'empereur Guillaume pour le remercier de la visite reçue.

Le prince impérial d'Allemagne est resté hier assez longtemps au Pantheon. Il a fait ensuite une visite officielle au prince héritier d'Italie.

Le soir a eu lieu au Quirinal un dîner de 130 couverts.

Le roi Humbert était assis entre Mme Decrais et la baronne de Keudell ; la reine Marguerite avait d'un côté le prince impérial d'Allemagne et de l'autre le prince de Bade. Le baron de Keudell a d'abord le bras à Mme Decrais.

Aucun toast n'a été porté pendant le dîner. La réception qui a eu lieu après a été assez animée.

Le départ du prince impérial est fixé à jeudi, à minuit.

Ce matin, à dix heures et demie, le roi, le prince impérial d'Allemagne et leurs suites sont sortis du Quirinal, dans des équipages de la cour, pour aller assister à la revue qui aura lieu dans la plaine de la Farnesina, à deux kilomètres hors de la porte du Peuple.

Le cortège a descendu la rue Nationale, puis a suivi le Corso dans toute sa longueur.

Il a été salué et acclamé par la foule nombreuse qui stationnait sur les trottoirs.

Le temps est beau et sec ; la plaine de la Farnesina regorge de spectateurs.

Rome, 19 décembre.

Les voitures conduisant le roi, le prince allemand, le grand-duc de Bade, le duc d'Aoste et le prince royal sont arrivés à onze heures à l'entrée de la plaine de la Farnesina.

Le roi et le prince Frédéric-Guillaume sont alors montés à cheval. Autour d'eux s'est rangé un bataillon d'état-major, dans lequel on remarquait le baron de Keudell, ambassadeur d'Allemagne, en officier de cuirassiers, et tous les attachés militaires étrangers.

En arrivant sur le terrain de la revue, le roi et le prince ont été acclamés par les troupes ; les musiques militaires ont joué les hymnes italien et allemand.

A ce moment, la reine est arrivée en voiture, escortée d'un peloton de cuirassiers.

Rome, 19 décembre.

La revue a été terminée à une heure. Le prince d'Allemagne est montré très-satisfait de la tenue de ses troupes.

Le roi et les princes sont remontés dans les voitures pour rentrer à Rome. Sur tout le parcours, les acclamations ont été continuées.

Le roi, le prince royal, le prince Amédée et le grand-duc de Bade ont accompagné le prince Frédéric jusqu'à son appartement.

Rome, 19 décembre.

Le prince a reçu la colonie allemande à l'ambassade. Il a rendu, dit-il, visite au roi d'Italie, avec qui les Allemands sont en si excellents termes d'amitié.

Il a parlé ensuite de sa visite au Pape.

« J'espère, a-t-il ajouté, en terminant, que ces événements auront pour notre patrie une influence féconde en bienfaits. »

Mémoire des Irlandais contre M. Gladstone

Londres, 19 décembre.

The Pall Mall Gazette, publie une dépêche de Chester, disant que la police de Londres ayant été informée du départ de New-York pour l'Angleterre de plusieurs Irlandais qui voulaient empêcher ou venger l'exécution d'O'Donnell, des précautions extraordinaires ont été prises à Hawarden pour veiller à la sécurité de M. Gladstone.

Plusieurs agents de police, qui ont reçu l'ordre d'avoir leurs revolvers chargés, ont été envoyés à Hawarden dans ce but.

D'autres journaux de Londres d'hier soir, annoncent que la police surveille nuit et jour les maisons des quartiers de Holborn et de Clerkenwell, habités par les principaux nationalistes.

Ils ajoutent que, les autorités ayant reçu deux lettres menaçant de faire sauter le pont de Londres et la prison de Newgate, ces deux points sont strictement gardés.

Londres, 19 décembre.

M. Gladstone étant allé, ce matin, assister à un service religieux dans l'église d'Hawarden, a été escorté par plusieurs agents de police.

Situation météorologique

La dépression qui se montrait hier au nord-ouest de la Norvège se dirige vers la Baltique ; le baromètre a baissé de 22 mm à Herneaux et une tempête de SSO accompagnée de neige règne à Wexby. En même temps, le mouvement secondaire que nous signalons sur la mer du Nord a gagné la Baltique et s'étend ce matin de Bruxelles à Charleville ; il amène quelques pluies dans le nord de la France et de la neige dans l'Est.

En France, le temps est à éclaircies et à averse par instant dans les régions de l'Ouest et du Nord, à la neige dans l'Est et à beau dans le Sud. A Paris, il est tombé dans la soirée d'hier et dans la nuit de la neige fondue. Ce matin, il a encore plu, mais faiblement. La journée est assez belle, la température est très douce.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

LA TOMBOLE.— La collection des lots de la tombola, organisée au profit des familles des victimes de la catastrophe du 5 novembre, vient de s'enrichir d'une nouvelle offrande qui fait le plus grand honneur au donateur M. Hector Duforest de Roubaix.

C'est une peinture sur verre, style Renaissance, produisant le plus charmant effet et qui prouve combien notre ville offre de ressources aux amateurs d'œuvres artistiques.

Nous engageons les Roubaissiens à aller examiner ce travail qui est des plus intéressants.

Souscriptions diverses.— Voici la liste des sommes remises à la mairie pendant les journées des 17 et 18 décembre :

M. Watel, conseiller général, 14, rue Chauveau Lagarde, à Paris. . . . . 100,00

Produit d'une soirée organisée le 13 courant, par MM. Dekeyser, L. Demartel et les habitués au café Vandepitte-Flouvier, 94, rue Danbenton

Produit d'une loterie organisée par MM. les peseurs-jurés de Dunkerque

1000,00

1220,00

Produits antérieurs. . . . . 30083,83

Total. . . . . 31301,83

Versements au profit des ouvriers sans travail par suite de l'incendie de l'établissement Dillies : M. Watel, conseiller général, 14, rue Chauveau Lagarde, à Paris. . . . . 100,00

Versement antérieur. . . . . 10,00

Total. . . . . 110,00

AFFAIRE MOREAU.— Aujourd'hui est venue devant le Tribunal correctionnel de Lille, la suite du procès intenté à M. Emile Moreau, conseiller général, conseiller municipal, pour outrage au Maire de Roubaix.

On trouvera plus loin, le compte-rendu des débats.

UN CONCERT vocal et instrumental sera donné dimanche 23 décembre, à sept heures du soir, par la Fanfare de Beauraive à ses membres honoraires, en son local, café du Prado, Boulevard de Beauraive, avec le bienveillant concours de M. H. Vergote, comique, J. Vancauwenbergh, basse, et de plusieurs autres personnes.

Voici le programme :

1. Fanfare de Beauraive marche, Florie. — 2. Romance pour ténor, XXX. — 3. Variations de saxophone par Gabriel. — 4. Vancauwenbergh, basse, l'Éclair Noire. 5. Cassel, romance, XXX. — 6. H. Vergote, chansonnier, XXX. — 1. Fanfare de Beauraive, l'Amazone, fantaisie. — 2. Romance pour ténor, XXX. — 3. Variations de saxophone par Gabriel. — 4. Vancauwenbergh, basse, mélodie. — 5. Cassel, romance, XXX. — 6. H. Vergote, chansonnier, XXX.

Les personnes qui ne sont pas membres honoraires, paieront un franc d'entrée.

UN SUICIDE.— Un ouvrier chauffeur, François Béranger avait tenté de se noyer mercredi soir, dans le canal de Roubaix, et en avait été retiré sain et sauf par un dévoué.

Ce matin, ce malheureux s'est pendu, à l'aide d'une corde, dans une chambre de la maison de son fils, rue de Condé.

Béranger était âgé de 56 ans. Il était sans travail depuis plusieurs semaines. Ce serait ce motif qui l'aurait poussé à prendre sa triste détermination.

EX-RÉDACTEUR COMPTE des soirées récréatives données dimanche et lundi, au cercle catholique de la rue des Fondeurs, nous avons involontairement omis de citer, parmi les interprètes du drame Les novales pontificaux à Patey, M. Benoni Demartel, qui y a rempli le rôle de Michel, domestique du comte.

Il nous a été agréable de constater que M. Demartel, par son naturel et sa mimique expressive.

L'AFFAIRE ROBERT.— Nous avons dit hier, en parlant de cette affaire, que l'individu qui avait dressé procès-verbal contre M. Robert, était un employé des contributions indirectes. On nous prie de dire que c'est un employé du monopole des allumettes.

CONCOURS COLOMBOPHILES.— On nous demande l'insertion de l'avis suivant :

« Le sport colombophile, Union, rue St-Antoine, 33, à l'honneur d'informer tous les amateurs de pigeons, qu'une grande conférence aura lieu en son local, le dimanche 23 courant à cinq heures du soir.

La conférence sera donnée par MM. A. Smal, rédacteur en chef du Petit Journal de Liège et Gilly inventeur du constateur automatique de ce nom. La société Union invite surtout les présidents et les organisateurs des concours de la région qui désirent voir cesser les abus continuels de nos constateurs actuels.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.— Dans son audience du 19 décembre, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Un mois de prison et 500 fr. d'amende contre Henri Verbeyn, de Roubaix, inculpé de fraude ;

— 300 fr. d'amende contre Théodore Wante, pour colportage de tabac étranger.

WARQUEHAL.— A l'occasion de la Sainte-Cécile, notre Fanfare municipale s'est fait entendre de manière pendant la grand'messe.

L'exécution a été irréprochable.

Un banquet a réuni près de 150 convives. Un toast fut porté à M. Ch. Delemaint, directeur de la Fanfare, qui fut cette année l'objet d'une distinction si flatteuse de la part de M. le ministre des beaux-arts.

## TOURCOING

CONCERT DU 17 DÉCEMBRE.— Tourcoing avait voulu s'associer à la grande œuvre de bienfaisance si spontanément entreprise en faveur des malheureuses victimes de la catastrophe de Roubaix et lundi soir avait lieu, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, un grand concert au bénéfice des familles de ces victimes.

Un programme des mieux remplis et des plus variés donnait un charme de plus à cet acte de charité.

Payer à chacun son juste tribut d'éloges nous forcerait de dépasser le cadre qui nous est réservé ; bornons-nous à dire que les applaudissements ont suffisamment prouvé aux instrumentistes et aux chanteurs l'entière satisfaction de leur auditoire.

Nous devons cependant une mention spéciale, à M. Kozuel l'éminent pianiste-compositeur, à M. Landouzy le violoncelliste de talent, à M. Minart l'excellent baryton bien connu, pour leur bienveillant et si précieux concours. Nous offrons aussi nos plus sincères félicitations à MM. Delyck, ténor, Desmytère déclamateur, Duménil chanteur de genre, P. Stupuy accompagnateur et aux sociétés : Les orphelins Crick-Sicks, La Fanfare des Sapeurs-Pompier, l'Harmonie Tourcoingnoise, le Cercle Harmonique des Amis Réunis ; tous ont contribué au succès de la soirée et au soulagement d'une grande infortune.

LA MUTUELLE.— Nous apprenons avec plaisir que la Mutuelle, Société de secours, fondée pour les employés du commerce, de l'industrie et des différentes administrations de Tourcoing, est définitivement constituée.

Dans la réunion générale qui vient d'avoir lieu, on a élu les dignitaires de cette société.

Ont été nommés :

Président ; M. G. Bonnier.

Vice-présidents ; MM. Emile Destombes et Léandre Leduc.

Secrétaire-trésorier ; Arthur Binet.

Secrétaires-adjoints : MM. Pierre Baudart et Parent-Delplanque.

Le conseil d'administration compte en outre, dix autres membres dont nous ne connaissons pas encore les noms.

Nous souhaitons prospérité entière à cette société dont le but est très louable et qui a déjà gagné de nombreuses sympathies.

VOL DE CHOCOLAT.— Un jeune homme âgé de 17 ans environ se présentait hier chez une épicière près de l'église du Sacré-Cœur, demandant qu'on lui vendit pour un sou de figures. Tandis que la marchande servait le jeune homme, il lui sembla que celui-ci lui dérobait quelque chose, et bien que n'étant pas très rassuré, elle eut cependant la pensée de l'interroger. Le jeune homme répondit négativement et partit. Mais alors madame s'aperçut de la disparition de 3 ou 4 paquets de chocolat et se mit à crier : au voleur ! Celui-ci se voyant poursuivi jeta le chocolat derrière une haie, ce qui n'empêcha pas la police de s'emparer du coupable.

LILLE

LES VACANCES de fin d'année des lycéens viennent d'être fixées au 29 décembre et se prolongeront jusqu'au jeudi 3 janvier. Cette décision, qui passe sous silence le congé traditionnel du jour de Noël, soulève de vives réclamations dans le monde scolaire. Nous supposons volontiers qu'il y a là un malentendu. On est fondé à croire que les vacances de cette époque de l'année sont purement et simplement rétablies, telles qu'elles existaient avant l'innovation de M. Duvaux.

ARMÉE.— Un grand nombre de soldats du 43<sup>e</sup> ont demandé à partir pour le Tonkin. Onze officiers ont fait la même demande. Dans la gendarmerie, beaucoup désirent aussi faire partie de l'expédition.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS À LILLE.— Les personnes qui désirent obtenir des invitations pour la séance solennelle de distribution des prix de la Société des Sciences, qui se tiendra le dimanche 23 décembre, peuvent en faire la demande par écrit à M. le président de la Société des Sciences, à l'Hôtel-de-Ville. Il sera fait droit à ces demandes dans la mesure des places disponibles.

INAUGURATION DE L'ORGUE DU SACRÉ-CŒUR À LILLE.— Hier après-midi, MM. Delarouca et Kozuel ont inauguré le nouvel orgue que MM. Pierre Schyven & Co, de Bruxelles, viennent de construire, pour l'église du Sacré-Cœur.

Nous connaissons ces deux professeurs, élèves de Saint-Saëns, et dont l'éloge n'est plus à faire. Chacun a exécuté des œuvres de maîtres et, sans le respect dû à